

COMMUNIQUE DE PRESSE :

ALEXIS SINDUHIJE- UNE DETENTION INHUMAINE DANS DES CONDITIONS SURPRENANTES

Depuis plusieurs jours, Monsieur Alexis SINDUHIJE, ancien candidat aux élections présidentielles au BURUNDI et fondateur de la radio RPA, est retenu dans un centre de détention à DAR ES SALAAM en TANZANIE.

La défense a été alertée concernant les conditions de détention. La cellule ne contient pas de matelas et monsieur SINDUHIJE doit dormir à même le sol. Cela lui a occasionné des contusions multiples. L'ensemble de ses vêtements et effets personnels ont été confiés à l'établissement à l'entrée du centre sans que Monsieur SINDUHIJE reçoive fussent des souliers pour protéger les pieds. Il souffre considérablement et a demandé à être présenté à un responsable médical vu la dégradation rapide de son état de santé. La défense exprime ses plus vives inquiétudes quant aux conditions de détention de monsieur SINDUHIJE.

La défense demande qu'un médecin indépendant puisse rendre visite à monsieur SINDUHIJE et formuler des recommandations raisonnables pour garantir une détention qui respecte les conditions d'un traitement préservant la santé de Monsieur SINDUHIJE. Elle demande à toutes les autorités tanzaniennes de tout mettre en œuvre pour que les standards d'une détention respectueuse de l'humanité de monsieur SINDUHIJE soient mis en place.

Par ailleurs, la défense a appris que le maintien en détention est lié à un dialogue entre Interpol Bujumbura et Interpol Dar Es Salam. **Au moment de l'interpellation, selon les informations reçues de la défense, il n'y avait pas de mandat d'arrêt délivré ou porté à la connaissance des autorités tanzaniennes. Dès lors, rien ne justifie aujourd'hui de retenir monsieur SINDUHIJE en Tanzanie. Il doit pouvoir être libéré sur le champ et autorisé à se rendre dans tout Etat du monde où il peut résider ou séjourner.**

Postérieurement à l'interpellation et selon les services de police de la ville, certaines informations sont parvenues à Dar Es Salaam concernant les dossiers Kassin Manlan et la mort d'un employé de maison. Indépendamment des observations reprises ci-dessus, aucun de ces dossiers ne justifie l'extradition de Monsieur SINDUHIJE au Burundi.

L'affaire Kassin Manlan concerne un médecin ivoirien lâchement assassiné au Burundi au moment où il comptait dénoncer des détournements de fonds dans la lutte contre le paludisme. A l'époque la

radio RPA a joué un rôle décisif pour innocenter madame Geneviève NYAMOYA, bouc-émissaire d'autorités qui étaient combattues e.a. par la rébellion CNDD-FDD.

Quant à la mort de l'employé de maison, il s'agissait d'un lâche assassinat survenu il y a de nombreuses années destiné à effrayer Monsieur SINDUHIJE. Jamais monsieur SINDUHIJE n'a été soupçonné de quoi que ce soit. A la suite de cet assassinat, l'épouse de monsieur SINDUHIJE et leurs enfants se sont réfugiés pour des raisons de sécurité aux Pays-Bas. Aujourd'hui, l'utilisation de ces dossiers aboutirait à instrumentaliser la justice tanzanienne.

La défense avec l'appui de nombreux observateurs, est prête à se rendre en Tanzanie en vue de fournir toutes informations utiles si monsieur SINDUHIJE ne devait pas être libéré rapidement dans le respect de la loi tanzanienne.

La défense demande le soutien de toutes celles et ceux qui sont épris du respect de l'Etat de Droit dans la région.

Bruxelles, le 17 janvier 2011

Pour la défense,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard Maingain', written in a cursive style with a large initial 'B'.

Bernard Maingain

Tél. : 00 32 475 60 87 64

e-mail : bm@xirius.be